



AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION
FONCIÈRE- 1^{ER} ANNÉE
2027-2028-2029

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Mario B. Briggs directeur général agréé et greffier trésorier de la susdite municipalité de Mulgrave-et-Derry:

QUE le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry pour la première année du rôle d'évaluation—2027, 2028 et 2029 est déposé au bureau du greffier-trésorier, sise au 565 Ave. Buckingham, Gatineau Québec J8L 2H2, en date du 8 septembre 2026;

QUE pour l'exercice financier 2027 du rôle d'évaluation foncière 2027, 2028 et 2029 de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue par cette modification;

QU'UNE demande de révision doit, sous peine de rejet:

- a) être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2°, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "Demande de révision du rôle d'évaluation foncière". Le formulaire est disponible à la MRC de Papineau;
- b) être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC de Papineau, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- c) être déposée à la MRC de Papineau sise au 266 rue Viger, Papineauville (Québec) J0V 1R0 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

DONNÉ À MULGRAVE-ET-DERRY, CE 8^{ième} JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DE L'AN 2026.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Mario Briggs, directeur général et greffier trésorier de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public surtout le territoire et en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 8^e jour du mois de septembre 2026 entre 10 et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8^e jour du mois de septembre 2026.

Mario B. Briggs

Mario B. Briggs, DMA.

Directeur général agréé et greffier trésorier

Membre de l'association des directeurs municipaux du Québec

Membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec

Commissaire à l'assermentation

Municipalité de Mulgrave-Et-Derry

565 Ave. Buckingham, local 3

Gatineau, Québec, J8L 2H2

Télé. :819-986-9519

Courriel : dg@mulgrave-derry.ca